

Campagne de sensibilisation 2010 du Conseil de la Formation Dix portraits d'artisans

Le Conseil de la formation

Le Conseil de la Formation de la CRMA de Bretagne a pour mission, entre autres :

- de fixer les priorités annuelles dans le domaine de la formation des chefs d'entreprise artisanale,
- d'affecter les fonds destinés à ces formations,
- de mettre en place des actions d'information, de sensibilisation et de conseil des chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers de Bretagne, de leurs conjoints, relatives aux besoins et aux moyens de formation.

Les fonds réservés à ces missions proviennent de la taxe pour frais de formation continue payée par les artisans.

Contexte et objectifs

Afin d'inciter les artisans à participer à des actions de formation et de promouvoir ces formations, notamment via la presse mais également sur les sites Internet et revues des différents partenaires, le Conseil de la Formation a souhaité se doter d'outils adéquats.

C'est la raison pour laquelle les élus du Conseil de la Formation de la CRMA de Bretagne ont décidé de mener au cours de l'année 2010 une campagne d'information et de sensibilisation sur la formation continue, au profit des artisans de Bretagne.

Pour se faire, il a décidé de se doter d'une base de données (rédactionnelle et visuelle) appelée à être utilisée régulièrement par les structures représentatives de l'Artisanat, en particulier les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Organisations Professionnelles.

La campagne de sensibilisation s'est déroulée en deux temps :

Le premier temps de la campagne était dédié à la réalisation d'une série de 10 portraits (rédactionnel et photo) d'artisans ou de conjoints bretons, dont la réussite est passée par la formation continue.

A partir de contacts de stagiaires « remarquables » donnés par les chambres de métiers et les organisations professionnelles, l'objectif était de recueillir par le biais d'interviews, des informations sur les parcours des artisans, la nature des formations suivies et les bénéfices apportés.

Le Conseil a souhaité respecter une représentation équilibrée des différentes familles de métiers (Bâtiment, Services, Production, Alimentaire), des quatre départements bretons et tendre vers une parité homme/femme (4 femmes sur 10 portraits).

Pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cette campagne, le Conseil de la Formation a fait appel à un photographe professionnel (Baptiste Leglatin) qui a réalisé les portraits photographiques de chacun des artisans et/ou conjoints interviewés, en situation de travail choisie, dans son entreprise.

Le deuxième temps de la campagne était consacré à la mise en scène d'une formation transversale collective sous la direction du photographe, Baptiste Leglatin.

Quatre artisans et/ou conjoint interviewés ont été sollicités pour poser pour une photo de groupe devant représenter la formation transversale (non technique).

L'objectif était de réaliser un visuel dynamique et moderne pour valoriser la formation collective.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Bretagne

Service du Conseil de la Formation

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Contour Antoine de Saint-Exupéry - Campus de Ker Lann - 35170 Bruz

Tél : 02 23 50 15 30 / Fax : 02 23 50 15 29 / Mail : conseilde laformation@crm-bretagne.fr

www.cрма-bretagne.fr

Se former pour être sur le net ...



© Baptiste Leglatin

Pascal Le Guern, 45 ans, est un amoureux du naturel, il vend ses pains biologiques sur les marchés et dans les magasins spécialisés "bio".

Au-delà, il n'est pas aisé de se faire connaître et d'expliquer la particularité de ses produits, comme ses pains au petit épeautre, céréale que l'on cultivait autrefois et dont les vertus sont nombreuses.

Chaque année, Pascal organise une journée "portes ouvertes" et accueille ainsi une cinquantaine de visiteurs mais il faut être présent tout le temps. Le retour sur investissement d'une telle opération est bien moins intéressant que les possibilités offertes par Internet.

Seulement pour créer son site il faut y consacrer du temps et acquérir certaines compétences !

Pour se faire, Pascal a choisi de suivre deux stages de quatre jours chacun, le premier pour créer son site vitrine, le second pour créer sa boutique en ligne. Aujourd'hui ce sont entre 20 et 25 visiteurs qui se connectent chaque jour, soit environ 7000 par an. Pour lui c'est une superbe opération de communication, qui ne coûte presque rien, une centaine d'euros pour les droits d'exploitation, mais qui rapporte beaucoup d'avantages.

«Internet c'est une graine que l'on sème et qui ne demande qu'à germer !»

Cela lui permet de présenter des produits particuliers, de transmettre facilement l'information sur l'historique des céréales et leurs valeurs nutritionnelles.

C'est un outil de communication intemporel et permanent et aussi un excellent moyen pour développer sa stratégie. Avec le module d'analyse des mots clés utilisés par les internautes pour accéder à son site, Pascal cerne mieux les attentes et les motivations de ses visiteurs.

«On obtient des réponses sans même avoir posé de questions !»

La dernière graine qu'il vient de semer : la boutique en ligne. Il faut désormais attendre que le bouche à oreille électronique fasse son effet !

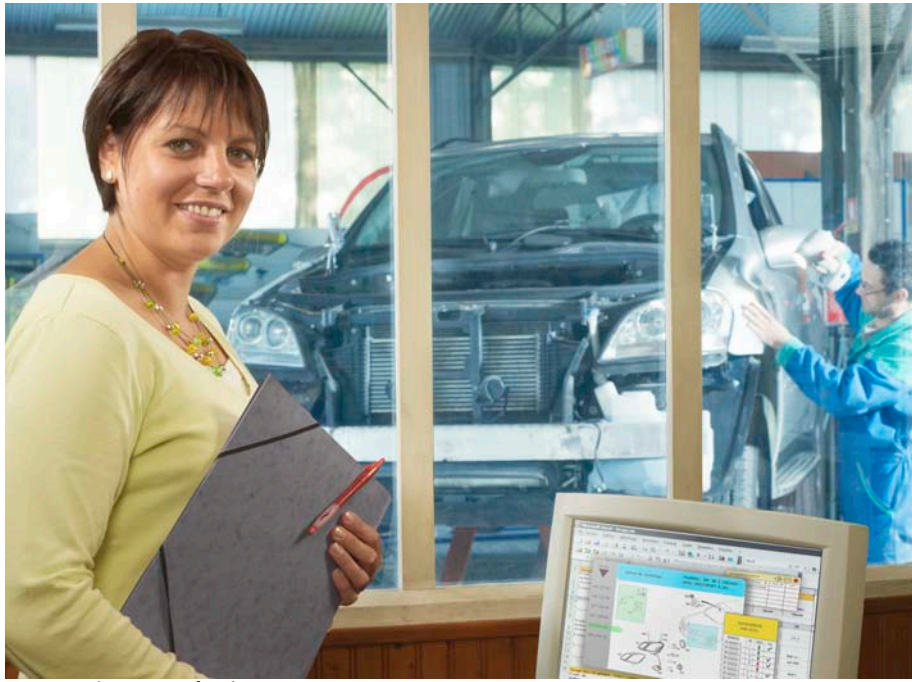


**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales

Région Bretagne

Se former pour être au top !



© Baptiste Leglatin

Typhaine Quemener, à 32 ans, se retrouve chef d'une entreprise de carrosserie, avec 3 salariés.

Sans préparation, la reprise n'aurait pas été possible.

A l'origine, Typhaine travaille dans le textile, puis dans un salon de coiffure, comme salariée.

A chaque fois, elle suit les formations nécessaires pour exercer son métier, bac pro textile, CAP coiffure...

Alors, quand elle décide avec son mari de reprendre une entreprise de carrosserie, c'est avec la même logique et détermination qu'elle agit : se former pour devenir chef d'entreprise !

Une fois l'entreprise choisie, elle organise la succession en se faisant aider les 6 premiers mois par le cédant. Elle se consacre à mi temps à l'entreprise et l'autre mi temps à enchaîner les formations ! Elle cale son calendrier sur celui des formations qui l'intéressent : gestion, comptabilité, informatique, trésorerie, banque...

Son objectif était de partir avec des bases solides pour attaquer seule la première année dans les meilleures conditions en étant disponible et dégagée des contraintes extérieures à l'entreprise.

«Dès le lendemain du jour où j'ai suivi la formation «la relation avec mon banquier», je rencontrais mon banquier pour négocier mon prêt ! cela m'a beaucoup servi ! la formation nous permet de comprendre les attentes de la banque et nous donne les arguments pour répondre. Nous nous sentons plus sûrs de nous !».

Toutes les formations m'ont été utiles à 100 %.

Aujourd'hui j'adapte les outils de gestion vus en stage, je crée mes propres tableaux de bord...

J'ai toujours un œil sur le calendrier des formations, en fait, il ne faut jamais s'arrêter !

Au début c'est pour découvrir, ensuite c'est pour approfondir.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour réaliser son rêve ...



© Baptiste Leglatin

Elle profite de son statut de demandeur d'emploi pour suivre des formations sur le thème de la reprise d'entreprise :

- savoir analyser ses compétences pour reprendre une entreprise,
- réaliser un diagnostic de l'entreprise à reprendre,
- constituer son dossier de reprise,
- connaître les aspects juridiques de l'entreprise à reprendre,
- prospecter et fidéliser sa clientèle,...

Au total elle participe à 11 formations mais c'est la première, « savoir analyser ses compétences pour reprendre une entreprise », qui a été la plus marquante.

« Cette formation agit comme un déclencheur. Elle me permet de définir mon projet d'installation ».

CAP et BP de coiffure en poche, Marie-Noëlle Gernigon, 33 ans, a fait ses armes dans différents salons d'Ille-et-Vilaine, elle est aussi partie à Paris pendant un an.

Son objectif : avoir du métier, multiplier les expériences pour pouvoir s'installer à son compte.

Elle revient de Paris avec un projet en tête : elle veut s'installer mais ne sait pas vers quoi se diriger : création ou reprise ?

La suite est assez rapide : à l'issue d'une matinée dédiée à la reprise d'entreprise organisée pendant la Semaine Nationale de l'Artisanat en mars 2009, la chambre de métiers et de l'artisanat met en contact Marie-Noëlle avec la cédante d'un salon de coiffure à Rennes.

La surface et la situation du salon plaisent à Marie-Noëlle. Le contact entre les deux femmes passe bien, en plus elles ont le même prénom ! Elle reprend le salon le 1er juillet 2009.

Un an après, son nouveau projet : refaire sa vitrine, au nom de son salon : AMARY coiffure.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

*Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales*

Région Bretagne

Se former pour réussir la reprise ...



© Baptiste Leglatin

Comment reprendre une entreprise ?
Quel statut choisir ?
Quelle place pour le cédant et le repreneur ?
Quel financement adopter ?
Quand se lancer ?

En entrant dans la société, **Dimitri Le Loup**, 29 ans, s'est posé toutes ces questions avant de reprendre l'entreprise familiale.

De son côté, Jean Pierre, le père, s'est également posé des questions similaires. Agé de 52 ans, il était temps de penser à l'après !

« Qui veut me succéder ? En aura-t-il les moyens ? Mes enfants peuvent-ils racheter l'entreprise ? »

Un premier constat avec des conseillers extérieurs s'impose, si l'on veut bien faire, pour transmettre aux enfants, il faut anticiper. Plus tôt la succession est engagée, plus elle est facile à mettre en œuvre.

Pour l'aider à analyser la situation, Dimitri se tourne vers l'expert comptable et des conseillers économiques. Il a repéré, avec son père, les points forts et les points faibles de l'entreprise et établi une nouvelle organisation du travail et de la répartition des tâches.

Un constat s'impose alors à lui :

« allez en formation plutôt qu'avoir la tête dans le guidon ! »

Il se rapproche de la chambre de métiers et de l'artisanat et décide, pour réussir son projet, de s'investir

dans des formations liées à la gestion de l'entreprise et de son personnel :

- Gestion de la trésorerie ;
- Relation avec le banquier, un partenaire de l'entreprise ;
- Initiation à la comptabilité ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Création d'un site Web

Ses 2 premières années dans l'entreprise, Dimitri les a consacrées à se former pour être plus performant tout le reste du temps.

2 ans après, la transition se poursuit, dans la douceur et la transparence.

Opération réussie, affaire à suivre...



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour se perfectionner ...



© Baptiste Leglatin

Ghislain Buisson veut être ébéniste depuis l'âge de 7 ans.

Aujourd'hui, à 48 ans, il est diplômé de l'Ecole Boulle, Maître artisan d'art et son entreprise : « **L'Ebéniste** », à Carnac, est **labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)**, label délivré par L'Institut Supérieur des Métiers reconnaissant des entreprises aux savoir-faire artisanaux d'excellence.

Avant d'en arriver là il a fait son chemin. En sortant de l'Ecole Boulle il part faire un mini tour de France qui l'amènera à travailler chez 13 patrons différents. Il arrive dans le Morbihan parce que la Région lui plaît et il s'y installe en 1996. Il crée son atelier dans un bâtiment existant et fait construire sa maison à côté.

«L'Ecole Boulle m'a appris à apprendre».

Il se considère comme éternellement en formation. Il s'attache par conséquent à suivre au moins une formation par an.

Son intérêt c'est de se former sur tous les aspects de l'entreprise : Internet, gestion, juridique, ... car son **objectif c'est avant tout de pouvoir évoluer et se perfectionner.**



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales

Région Bretagne

Se former pour mieux gérer ...



© Baptiste Leglatin

Jérôme est confronté à une forte saisonnalité de ses produits, avec un pic de demandes l'été et une saison creuse en hiver. Il intègre vite cette contrainte.

Pour cela, comme pour la technique de brassage, il ne fait pas les choses à moitié.

Il a choisi des cuves en inox pour brasser le houblon et le malt et une formation "en Béton" pour la gestion. C'est ainsi qu'il se lance dans une formation sur le "management de la petite entreprise" avec le Conservatoire National pour les Arts et Métiers - CNAM - qui débouche sur un diplôme universitaire.

18 mois consacrés à étudier les systèmes de management sous toutes leurs formes avec un examen à passer à la clé.

Par amour du métier,
Par envie de sortir des produits standards,
Par la recherche de produits différents, typés bretons,

Jérôme Morin, 37 ans, a commencé en amateur à faire sa propre bière, pour soi et pour les copains.

Puis il a décidé de créer son entreprise, il s'est ensuite formé pour mieux gérer.

Savoir fabriquer la bière est une partie du métier d'artisan brasseur ; savoir gérer l'entreprise en est une autre, tout aussi importante !

« Cette formation, longue et poussée, est intervenue à un moment crucial du développement de la brasserie, le chiffre d'affaires progressant et des investissements lourds devenant nécessaires. »

Elle lui a permis de bien comprendre la partie économique de l'entreprise et d'entretenir de bonnes relations avec ses partenaires, comme l'expert comptable et le banquier dont les conseils ne sont efficaces que lorsqu'ils sont compris.

Il faut savoir poser les bonnes questions et écouter l'avis de ceux qui ont de l'expérience !



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour rebondir ...



© Baptiste Leglatin

Électricien de formation, Daniel Pavic va travailler pendant 15 ans chez Merlin Gérin à Lorient où il est responsable des tableaux électriques et de la propulsion des sous-marins et des bateaux de surface.

A la fermeture du site, il intègre la Spi Trindel, une filiale du groupe Schneider, de laquelle il est licencié 5 ans plus tard.

Chômeur, il s'inscrit à l'ANPE et décide de suivre une formation de remise à niveau TMI (technicien de maintenance industrielle), il enchaîne les petits boulots de dépannage.

Lassé par cette instabilité et face à la difficulté de retrouver 1 travail salarié à 50 ans, il décide de s'installer à son compte. Il crée Allo Renog, entreprise d'électricité. C'est la grande aventure pour toute la famille.

«Quand on est salarié on sait où l'on va. Quand on crée une entreprise, tout repose sur soi !».

Pour mettre toutes les chances de son côté, il choisit, un an après son installation, de suivre une formation nouveaux dirigeants d'entreprise artisanale (NDEA),

programmée sur 2 ans par une organisation professionnelle du bâtiment (CAPEB).

«Cela m'a permis de mettre le doigt sur des points auxquels je n'aurai pas prêté attention. J'ai pris conscience de mon devoir de conseils envers les clients.»

Un an après la formation, Daniel est très content de s'être lancé dans la création d'entreprise.

La formation l'a beaucoup aidé, elle lui a donné confiance, lui a montré où aller et vers quoi tendre. Maintenant, à lui de poursuivre l'aventure...



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour s'enrichir ...



© Baptiste Leglatin

Sylvain Pontu, 36 ans, s'est installé à Locmiquélic en 2006 comme **shipchandler** (vente d'équipement nautique).

Après avoir travaillé 10 ans dans l'enseignement de la voile comme éducateur et moniteur et s'être illustré comme skipper course au large, il reprend le fond de commerce « **Demi Clé** » à Locmiquélic et développe très rapidement l'activité de services : pose d'équipements, entretien/réparation de tous types, préparation de bateaux de course.

Depuis qu'il s'est installé, Sylvain a doublé le chiffre d'affaires de son entreprise.

Avant de reprendre l'entreprise, Sylvain a suivi une formation de créateur pendant 3 mois à l'AFPA de Saint-Brieuc.

Une fois installé à Locmiquélic, il a pris contact avec la chambre de métiers et de l'artisanat pour connaître les formations proposées.

Entre 2008 et 2009, il suit 7 formations principalement autour du commercial, de la communication et du management. Sa compagne, elle, s'inscrit aux stages sur l'informatique, la bureautique et la gestion.

« Ces formations sont très enrichissantes en termes d'enseignements mais aussi d'échanges avec les autres stagiaires. »

J'apprécie beaucoup de rencontrer des artisans d'autres secteurs d'activité, je m'aperçois que nous partageons des problématiques communes. »

C'est justement cette diversité de situations qui facilite la mise en place de solutions.

En 2010, il retrouve la compétition et participe à la Transat AG2R pour rester dans la course, se tenir au plus près des compétiteurs pour connaître leurs besoins et se perfectionner.

Il compte bien reprendre les formations en 2011 pour s'enrichir de nouveaux stages, pourquoi pas sur des thèmes similaires si le formateur est différent, pour aborder les sujets sous un nouvel angle.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour réussir la reprise ...



© Baptiste Leglatin

Très jeunes, **Béatrice Donnard** et son mari, alors salarié dans une concession de matériel agricole, ont le désir de créer ou reprendre une entreprise.

En 1989, ils rachètent les murs d'un petit garage agricole dans le village : 100 m², coincés dans une petite rue. Partant de rien, C'était déjà un début.

Il a fallu tout apprendre, la comptabilité, la tenue de la paie, les factures, puis très vite l'arrivée de l'informatique et les relations avec le cabinet comptable...

La formation s'est alors imposée comme une nécessité absolue pour s'en sortir.

Béatrice apprend la comptabilité, l'informatique avec la CNAMS, Confédération Nationale des Artisans des Métiers et Services.

Les temps changent et avec eux le métier, qui évolue énormément et très vite. Les matériels sont de plus en plus performants, de plus en plus chers, de plus en plus gros. Béatrice embauche des salariés, le volume d'activité augmente et le garage devient trop étroit. Il faut donc investir, construire de nouveaux locaux à l'extérieur. L'entreprise passe de 100 à 1150 m² !

« Si l'on ne changeait pas de locaux, on disparaissait, mais la décision était lourde de conséquences et difficile à prendre ».

Avec de tels investissements, **« Il faut avoir une parfaite vision de la gestion de l'entreprise, une bonne relation avec l'expert comptable, la confiance du banquier... »**

Les clients de l'entreprise, du milieu agricole, ont eux aussi terriblement changé et ont du s'adapter. Le client est pressé et beaucoup plus exigeant.

« Aujourd'hui, il faut dépanner avant que le matériel ne tombe en panne ! Il faut être réactif et rigoureux, dans la gestion, l'atelier, les factures, le service après vente, la location de matériel. »

Là encore, la formation est essentielle : commerciale, gestion des ressources humaines, management etc. Aujourd'hui, Béatrice gère une équipe de 6 salariés, pour un effectif total de 8 personnes, avec elle et son mari.

Grâce à la formation, Béatrice possède désormais les compétences fondamentales d'un chef d'entreprise et sait s'adapter aux évolutions du monde agricole.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour se qualifier ...



© Baptiste Leglatin

Klervia Grall se lance dans la vie active, Bac pro « maintenance informatique » en poche. Elle travaille pour plusieurs sociétés de la région.

En 2006 son père, artisan plaquiste, annonce son souhait de vendre l'entreprise dans quelques années. La possibilité de laisser filer l'investissement de ses parents constitue un électro choc pour Klervia. Elle décide de s'embarquer dans l'aventure et profite de la présence de son père à la tête de l'entreprise pour encore quelques années afin de se former aux métiers de plaquiste et de peintre en tant que salariée avant d'en prendre les rênes.

A 36 ans, le premier stage qu'elle suit, en qualité de chef d'entreprise, est une formation longue et diplômante, un GEAB, (Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment), auprès de l'ARFAB, (Association Régionale de Formation des Artisans du Bâtiment de Bretagne), organisme de formation de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, (CAPEB).

Étalée sur 2 ans, cette formation porte sur tous les domaines relatifs au rôle de chef d'entreprise : la gestion comptable et financière, le commercial, l'informatique, les ressources humaines... Elle est validée en fin de parcours par un diplôme de niveau 3.

Pour Klervia, c'est un challenge. Depuis qu'elle a décidé de prendre la succession de son père, elle « prend le TGV de la formation tous les jours et ne perd pas un instant ».

*« Je gagne en crédibilité car dans ces métiers du bâtiment, une femme doit être meilleure que les hommes »
« Je connais le droit, j'ai des arguments, je pose les limites, je me fais respecter ! »*

« Une formation sur 2 ans, c'est formidable, l'apprentissage est progressif et permet de mettre en œuvre dans l'entreprise ce que l'on a vu en formation, puis de revenir dessus si cela ne se passe pas bien ! Au fil du temps, le groupe se soude et nous échangeons nos expériences. »



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

**Le Conseil de la Formation
un service pour les entreprises artisanales**

Région Bretagne

Se former pour réussir !



Photo : B.V. Lagrain ©

le Conseil de la Formation



Règles d'utilisation des documents de la campagne de sensibilisation 2010 du Conseil de la Formation Portraits d'artisans

Utilisateurs :

Les utilisateurs des images et des textes sont le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne (CRMA, CMA), ainsi que les organisations professionnelles bretonnes représentatives de l'artisanat.

Utilisations :

Les photos et les textes de cette campagne de sensibilisation sont non modifiables. Ils peuvent être utilisés séparément, mais toujours dans le cadre de la promotion de la formation continue et en relation avec le contenu de l'interview. Toute exploitation commerciale est strictement interdite.

La durée d'utilisation des photos et des textes est limitée à 3 ans : 2011, 2012 et 2013.

Supports de communication concernés :

Catalogues de formation, revues et/ou magazines des chambres de métiers et de l'artisanat et organisation professionnelles, sites Internet.

Pour tout autre support, la chambre régionale de métiers et de l'artisanat doit être consultée.

Champ géographique :

La campagne de sensibilisation est limitée à la Bretagne. Seuls les utilisateurs bretons cités ci-dessus peuvent l'utiliser et ce dans le cadre d'actions organisées en Bretagne.

Pour la communication sur Internet la limite géographique ne peut être appliquée.

Extrait du code des images

- Les images sont soumises au code de la propriété intellectuelle. Loi du 12 juillet 1992.
- L'utilisateur s'engage à respecter strictement l'utilisation déclarée. Toute autre utilisation, réutilisation, extension d'utilisation doit faire l'objet ; pour être licite, d'une nouvelle demande d'autorisation préalable et du paiement de nouveaux droits.
- L'inobservation de ces clauses pourra faire l'objet de poursuites pénales fondées sur les articles 425 et suivants du Code Pénal.
- Les informations de ces clauses sont fournies dans les fichiers liés IPTC, de chaque image.
(copyright photographies : B. Y. Leglatin)
- Les droits d'exploitation ont été acquittés par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat tels qu'indiqués ci-dessus (utilisateurs, utilisations, supports, champ géographique).



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Bretagne

Service du Conseil de la Formation

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Contour Antoine de Saint-Exupéry - Campus de Ker Lann - 35170 Bruz

Tél : 02 23 50 15 30 / Fax : 02 23 50 15 29 / Mail : conseildelaformation@crm-bretagne.fr

www.crma-bretagne.fr